

Le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France relève un défi quotidien colossal : produire en quantité suffisante une eau de qualité irréprochable pour 4 millions de personnes.

# Produire l'eau potable... une affaire de pro !

**U**ne eau potable, c'est une eau que tu peux boire à volonté, toute ta vie, sans aucun danger pour ta santé. Elle ne doit pas contenir de microbes ou de virus susceptibles de provoquer des maladies

ni de substances indésirables (comme les pesticides) en trop grande quantité. L'eau que nous utilisons en Île-de-France est pompée en rivière et traitée dans des usines de production d'eau potable.



L'usine de production d'eau potable de Méry-sur-Oise

Aujourd'hui, l'homme intervient de plus en plus dans le cycle naturel de l'eau pour la rendre potable car elle est beaucoup plus polluée qu'avant.



**Le dégrillage**  
Les plus gros déchets sont éliminés (les branches d'arbre par exemple).

**Le tamisage**  
Les déchets plus petits sont retenus (feuilles, allumettes, paille...).

**La floculation -  
décantation**  
Un produit coagulant est ajouté à l'eau. Les déchets minuscules se regroupent alors en flocons plus lourds que l'eau qui tombent dans les bassins de décantation.

**L'ozonation**  
On injecte un gaz appelé ozone, qui détruit les virus et les bactéries. L'eau est alors désinfectée.

**La désinfection finale**  
L'ajout d'une toute petite quantité de chlore permet à l'eau potable de parcourir des kilomètres de canalisations sans que de nouvelles bactéries ne se développent.

**La filtration sur charbon actif**  
Les micropolluants comme les pesticides sont retenus.

**Le stockage**  
De puissantes pompes envoient l'eau dans des réservoirs où elle est stockée 24h sur 24 avant d'être acheminée chez les consommateurs.